

CRÉATIONS CONTEMPORAINES AROUND DE LUSSAN

Description de l'Exposition qui se tiendra à partir du 23 Juin 2012

au Château de Lussan pour présenter en avant-première

les oeuvres des artistes qui ponctueront en 2013

le parcours artistique emmenant les visiteurs

du Château de Lussan au Château de Fan.

Une exposition se tiendra en plein air dans une cour attenante au Château. Elle présentera les propositions des différents projets proposés par les artistes intéressés par ce parcours sous forme de panneaux modulaires illustrant par des photos, dessins, croquis les intentions de l'artiste. Le choix des oeuvres sera fait par un jury réuni sous la responsabilité de l'association ÉTINCELLE et composé de:

Michel Gerber, Maire de Lussan.

Pierre Baey, artiste travaillant principalement le béton.

Adrien Caillard, chef d'entreprise d'un atelier de céramique.

François Confino, muséographe et scénographe, président du jury.

Bernard Ferrières, artiste plasticien.

Eric de Kermel, directeur de publication.

Pierre-Yves Renaud, président de l'Association Étincelle.

Gehhardt Sauerbrey, marcheur, philosophe.

L'appel à projets sera lancé le 10 février par l'association Étincelle et les inscriptions devront être retournées avant le 30 mars.

Critères de selection.

Les critères de selection, ne sont mentionnés qu'à titre indicatif. Ils ne constituent pas un cadre rigide. L'adéquation de l'oeuvre avec l'esprit général du projet demeurant un des critères fondamentaux.

1. Qualité esthétique et symbolique de l'oeuvre. Ce critère est bien entendu très subjectif, mais Lussan étant un lieu extrêmement fort, il est important de prendre en considération l'interaction qu'il manquera pas de se produire entre les oeuvres et le parcours. Il est donc fortement conseillé aux artistes intéressés par ce projet d'ensemble de se rendre sur place avant d'envoyer leur proposition.
2. Adéquation avec l'environnement Lussanais, l'histoire de Lussan, les liens avec des anecdotes locales. D'une manière générale, la référence à Lussan n'est pas une obligation, mais la présence d'oeuvres fortement référencées alternant avec d'autres d'expressions extrêmement libre pourra représenter un avantage certain pour le parcours.
3. Faisabilité du projet, durabilité, résistance éventuelle aux intempéries. Mais l'on peut bien entendu imaginer que la transformation de certaines oeuvres dans le temps peut représenter un point de vue intéressant.

